

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 16](#)
(1)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin au directeur de la Société anonyme de constructions mécaniques, 7 mars 1883](#)

Jean-Baptiste André Godin au directeur de la Société anonyme de constructions mécaniques, 7 mars 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 16 (1)

Collation 1 p. (14r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au directeur de la Société anonyme de constructions mécaniques, 7 mars 1883, consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54415>

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [7 mars 1883](#)

Lieu de rédaction Inconnu

Destinataire [Société anonyme de constructions mécaniques](#)

Lieu de destination Saint-Quentin (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Inconnu](#)

Description

Résumé Godin répond à la lettre du directeur de la Société de constructions mécaniques du 5 mars 1883. Il lui confirme les termes de sa lettre du 17 février 1883, relative à une chaudière. Selon le représentant du directeur, celui-ci serait

disposé à remplacer la chaudière par une autre, de type Gallway par exemple. Il ajoute que la commande d'enveloppes de cubilots reste subordonnée à la bonne conclusion de l'affaire de la chaudière.

NotesLa lettre de Godin au directeur de la Société anonyme de constructions mécaniques du 17 février 1883, à laquelle il est fait référence, est copiée sur les folios 7r et 8v du registre Cnam FG 16 (1).

Mots-clés

[Appareils et matériels](#), [Conflit](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

7 Mars

3

Monsieur le Directeur de la Société An^{me}
de Constructions Mécaniques
à St. Quentin

En réponse à votre lettre du 5^e j^e nous
vous informons que nous entendons toujours rester
dans les termes de n^{re} lettre du 12 février dernier
en ce qui concerne la chaudière que n^{re} nous avez
fournie.

Cependant suite de la conversation que
nous avons eue avec votre représentant, relative-
ment à cette affaire et des propositions
échangées, il est résulté que vous seriez disposé
à accepter la chaudière fournie par nous et
à la remplacer par un autre type, soit
Galloway (ou autre), nous ne demandons pas
mieux que d'entendre avec vous dans cette voie;
mais il reste bien entendu que la commande
des enveloppes de tubulures, que nous devons vous
faire, reste subordonnée à la bonne entente
qui s'établira entre nous pour l'affaire chaudière
et aussi au prix que vous demanderez pour
cette nouvelle construction.

Nous nous tiendrons samedi prochain 10 c^t à la
disposition de votre représentant à partir de

10 heures du matin
Sguez Monsieur nos respects, cordialement

Goethel